

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA

Arrondissement de
SAINT-CLAUDE

Canton de
MOIRANS-EN-MONTAGNE

Commune de VILLARDS-D'HÉRIA
N° INSEE 39 561

**Délibération N°
18-2024**

Nombre de Membres

- en exercice : 9
- présents : 7
- votants : 9
- ayant donné procuration : 2
- absents excusés : 2
- absents : 0

Date de convocation :

29/03/2024

Date d'affichage :

29/03/2024

Objet de la délibération

Tarifs municipaux

**Résultat du
vote**

- pour : 9
- contre : 0
- abstention : 0

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le 19/04/2024

ID : 039-213905615-20240404-18_2024-DE

S²LOW

**Extrait du Registre
des délibérations du conseil municipal**

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi quatre avril à 18 heures 30,

Étaient présents : Jean-Robert BONDIER, Michaël MARILLIER, Aïcha BURDAIRON,
Jan VINCENT, Gilles VINCENT, Floriano DE MATOS, Dominique LACROIX,

Étaient représentés : Alain MOISSONNIER, Rachel HUGUES

Procurations données :

- d'Alain MOISSONNIER à Jan VINCENT
- de Rachel HUGUES à Aïcha BURDAIRON

Les conseillers présents formant la majorité de membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Mme Aïcha BURDAIRON ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Président de séance : M. le Maire, Jean-Robert BONDIER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant le contexte actuel d'inflation ;

Sur proposition du Maire ;

Après en avoir délibéré par scrutin ordinaire à mains levées, le conseil municipal

DÉCIDE

De maintenir les tarifs municipaux actuels en vigueur.

AUTORISE

Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à VILLARDS-D'HÉRIA, le 04/04/2024

Le secrétaire de séance

Pour extrait conforme, le Maire,
Jean-Robert BONDIER



Tarifs communaux au 01/01/2024

	Tarifs	Observations
Photocopies – Copie de documents administratifs municipaux	Au-delà de 10, seront facturées en totalité à 0,18 € / copie.	Gratuit pour les 10 premières. Dans la limite de 10 par mois.
Cantine / repas	5,62 €	
Garderie	Forfait matin : 1,16 € Midi sans repas : 1,25 € Forfait soir : 1,36 €	
Transport par tracteur et déneigement	50,00 € / h	Intervention < 1/4 h : 25,00 €
Bois d'éclaircie	20,00 €/m ³	
Eau		
Eau / Abonnement annuel	41,82 €	
Eau / Prix du m ³	3,00 € le m ³	En cas de fuite, voir délibération 73-2022
Redevance prélèvement	0,0466 € / m ³	
Redevance lutte contre la pollution	0,29 € / m ³	
Fourrière animale		
Prise en charge chien	40 € + 15 €/jour	
Prise en charge chat	40 € + 10 €/jour	
Cimetière		
Cimetière / concessions de terrain trentenaires	220,00 €	
Cimetière / concessions de terrain cinquantenaires	320,00 €	
Columbarium / concessions 15 ans	330,00 €	
Columbarium / concessions 30 ans	430,00 €	
Location de la salle polyvalente		
Habitants de la commune week-end	130,00 €	Avec une caution de 300,00 €
Habitants de la commune ½ journée en semaine	35 €	Avec une caution de 300,00 €
Habitants de la commune journée en semaine	70 €	Avec une caution de 300,00 €
Associations ayant leur siège sur la commune	Manifestation ouverte au public : Gratuit Manifestation privée : 1 gratuite / an puis 130 € Avec une caution de 300 €	
Personnes / Associations extérieures à la commune	330,00 €	Avec une caution de 300,00 €
Location de la Salle du Lac d'Antre		
Habitants de la commune	Pour une journée 100,00 € Pour le week-end 130,00 €	Avec une caution de 1 000 €
Associations ayant leur siège sur la commune	Manifestation ouverte au public : Gratuit Manifestation privée : 1 gratuite / an puis 100 € ou 150 € Avec une caution de 1 000 €	
Personnes / Associations extérieures à la commune	Pour une journée 250,00 € Pour le week-end 350,00 €	Avec une caution de 1 000 €

Le Maire,
Jean-Robert BONDIER




Page 1 sur 1